



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°297 du 30 septembre 2019

SOMMAIRE

- Rapport à la CE du 12 septembre 2019
- Motion et votes à la CE du 12 septembre 2019

Rapport introductif à la Commission Exécutive du SNTRS CGT du jeudi 12 septembre 2019

(Magali FASSEU membre du BN)

J'espère que vous faites partie des travailleurs qui ont pu partir au moins 4 journées consécutives hors de votre domicile pendant vos vacances. Le droit aux vacances devient inatteignable pour beaucoup. 65 % ne sont pas partis depuis 5 ans en vacances, même les classes dites « moyennes » sont concernées. Le gouvernement n'a pas chômé pendant cette trêve estivale, malgré les événements géopolitiques, climatiques et sociaux qui ont marqué cet été.

Au niveau international, les travailleurs brésiliens ont répondu massivement à l'appel de leurs organisations syndicales pour défendre leur système de retraites. Le gouvernement souhaite en effet réduire les droits à la retraite, en diminuant drastiquement le budget des caisses soit 230 milliards d'euros sur dix ans en fixant l'âge de la retraite à 65 ans pour les hommes et à 62 ans pour les femmes soit environ 10 ans de plus que l'âge actuel, avec un temps minimal de contribution. La réforme des retraites, très controversée, a été votée par la Chambre des députés le 10 juillet. Elle va précariser les travailleurs les plus pauvres.

Sans parler des divers propos ou intentions du président brésiliens d'extrême droite Jair Bolsonaro pour combattre le féminisme, l'homosexualité, les Amérindiens, les afro-descendants et les écologistes, les militants de gauche. Il veut aussi contrôler les naissances des pauvres etc ... la liste est longue.

Allez prenons l'avion, ou le bateau pour ceux qui préfère, pour passer du Brésil au vieux continents pour atteindre l'Angleterre.

A Londres, Boris Jonhson n'a cessé de le répéter : [le Brexit aura lieu](#), quoi qu'il advienne, le 31 octobre. Après la purge historique de 21 députés pro-européens, après la démission de Jo Johnson, le frère cadet de Boris, suivie le 8 septembre du départ d'Amber Rudd, la ministre du travail britannique et de l'annonce lundi 9 de la démission du président de la chambre des communes John Bercow qui sera effectif le 31 octobre, quel sera le prochain à prendre la porte ? L'Angleterre est en instabilité politique très forte, ce qui nous touche déjà et ne va cesser d'avoir des impacts sur toute l'Europe.

On traverse la manche, en train, à la nage, comme vous voulez.

La Commission Européenne, les gouvernements et trop de députés européens n'ont, à l'évidence, tiré aucune leçon du Brexit, ni de la montée des extrêmes droites et des replis nationalistes partout en Europe. Avec le JEFTA (Japon), comme avec le TAFTA, le CETA (Canada), le TISA ou encore l'accord UE-MERCOSUR, autant d'acronymes qui cachent une forêt d'accords de libre-échange mettant en concurrence les salariés, les territoires et les choix de société, sacrifiant chaque jour un peu plus l'environnement et la santé, pour le profit de quelques multinationales.

Le 23 juillet, l'Assemblée Nationale, qui n'est pas en vacances, a dit oui au CETA. Le CETA, c'est l'importation de gaz de schiste et des pétroles les plus polluants. Ce sont des dizaines de milliers de tonnes de bœuf et de porc, élevés dans des conditions abominables et shootés aux antibiotiques pour engraisser plus vite, qui viendront tuer un peu plus nos éleveurs. Ce sont des risques sanitaires et environnementaux liés entre autres aux perturbateurs endocriniens. C'est encore la destruction de 200 000 emplois en Europe (45 000 en France) selon une étude indépendante américaine. Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement français soutenait à ce moment (avant le G7) l'accord de libre-échange avec le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay, et le Paraguay. Le Mercosur, ce sont d'autres dizaines de milliers de tonnes de viande de bœuf et de poulet qui débarqueront en Europe et achèveront nos éleveurs de qualité qui auront survécu au CETA Ajoutons que chaque tonne de bœuf exportée par le Brésil se fait en partie par la coupe de la forêt amazonienne, premier poumon de la planète. Il faut bien nourrir cet élevage intensif. Le programme du président Bolsonaro était clair, si l'Amazonie brûle, c'est pour faire place à la culture du soja transgénique qui nourrit le cheptel brésilien, mais aussi européen. L'Union Européenne en est « *le deuxième importateur mondial, derrière la Chine* ». La France, et ses grands groupes, tout comme ses partenaires du G7, préférant manifestement jouer un rôle de pompier pyromane, tant du point de vue environnemental que social.

Coup de pub ou de com, le 23 Aout, Macron annonce que la France se retire de l'accord de libre-échange UE-Mercosur. Depuis [le retrait du soutien](#) de la France à l'accord, [plusieurs personnalités](#) politiques ont appelé Emmanuel Macron à instaurer les sanctions commerciales envers le Brésil. En particulier sur les importations de soja dans l'Union Européenne et en France. Mais attention, épisode à rebondissement, la France reviendra signer l'accord si le Brésil change de ligne en matière d'écologie, a déclaré vendredi 30 août la Secrétaire d'État. A suivre.

Ce qui m'emmène à faire un détour du 24 au 26 Aout à Biarritz où s'est tenu le sommet du G7 et du contre G7. Cette année, ils sont 7 chefs d'Etat ou de gouvernements, de l'Allemagne, du Canada, des Etats-Unis, de la France, de l'Italie, du Japon et du Royaume-Uni à Biarritz, autour d'une table. Ils sont 7 pour parler des inégalités, mais les pays où les inégalités sont les plus criantes sont absents. L'inégalité la plus grave est celle qui frappe des populations qui fuient la guerre, mais pas seulement. Chaque année plusieurs millions de personnes sont contraintes de quitter leur lieu de vie à cause des dégradations environnementales ou des catastrophes naturelles qui engendrent la misère. Ils sont 7 autour d'une belle table pour essayer de se mettre d'accord sur de grandes orientations, mais chacun pense à ses problèmes. L'Amérique menace d'imposer des taxes et pense aux prochaines élections. L'Allemagne est préoccupée par la vente de ses voitures. Le Royaume-Uni prépare le Brexit. L'Italie est en crise politique. Ils sont 7 pour parler des affaires du monde, au-delà des sourires et des poignées de main, vont-ils parler de la faim dans le monde, de l'endettement des pays pauvres ? L'histoire retiendra qu'à l'heure de graves crises tant climatiques que sociales, ce sont les accords commerciaux qui ont davantage préoccupé les 7 du G7. Reste que derrière les effets de manche et les belles paroles, le compte n'y est pas. Si unité il y a eu, c'est bien sûr la volonté de ne pas remettre en cause un système économique libéral et multilatéral soumis aux bons vouloir des multinationales et ne profitant qu'à un nombre restreint, au prix d'une destruction systématique de l'environnement et au mépris des droits humains et/ou sociaux fondamentaux.

Les altermondialistes, qui contestent depuis longtemps la légitimité du G7, ont été écartés des débats. Cependant ils ont réussi à se retrouver pour tenir un contre-sommet avec 15 000 manifestants pour débattre d'une alternative aux politiques d'austérité des pays du G7. Pour autant, un déploiement de forces, quelque 13 000 policiers et gendarmes, a obligé les organisateurs du contre-sommet à annuler les manifestations prévues le dimanche pour « encercler » le G7. « Une restriction injustifiable de la liberté de rassemblement et de mouvement », selon Amnesty International. Quant au Secrétaire Général de la CGT, Philippe Martinez, invité à s'exprimer lors d'une conférence intitulée « *Fin du monde, fin du mois, même combat* » organisée lors du contre-sommet, il rappelait que : « *Avec les forêts qui brûlent en Amazonie, on a pu voir que la responsabilité du capital et des capitalistes est essentielle* ». Un soutien sans équivoque à la première revendication des organisateurs de ce contre-sommet qui, n'en déplaise à Emmanuel Macron et ses amis du G7, appelle à sortir « *du capitalisme et de la dictature des multinationales* ».

Pendant ce temps en France, nous avons un été meurtrier, non je ne vais pas vous parler du film de Jean Becker.

Mais plutôt des plans sociaux qui pleuvent, dans le commerce, tandis que les médias se félicitent d'un chômage en baisse. Depuis le début de l'année, c'est l'hécatombe Carrefour, Casino, Auchan, on voit l'efficacité des aides de l'Etat. Cet été, la liste s'est allongée avec Conforama (1900 suppressions de postes et 42 fermetures de magasins), Tati (189 suppressions de postes et 13 magasins fermés, 49 passant sous le pavillon GIFI), etc ...

La France a subi cet été des périodes caniculaires, attention il ne fallait pas tomber malade !

Les hôpitaux craquent, les urgentistes sont en grève avec près de 2/3 des hôpitaux concernés. Le système hospitalier est en train de s'effondrer, manque de personnel, de lits. Que ce soit les services des urgences ou de médecine, les hôpitaux psychiatriques, mais aussi les EHPAD, toute la santé à l'hôpital est sous contrainte budgétaire. La rentrée s'annonce sous tension, avec l'élaboration, sans concertation, du plan Ma Santé 2022 qui n'apporte aucune réponse sur les conditions de travail ou de salaires et entérine la poursuite d'une politique de gains de productivité à l'hôpital. Et je ne parle pas ici de la pénurie de médicaments en France qui est aussi une autre conséquence de la course aux profits. Annonce de la Ministre de la Santé d'un déblocage de 750 millions d'euros entre 2019 et 2022 pour régler la crise des urgences. Le collectif s'est réuni mardi en AG « le personnel est très sceptique ». Cette somme, c'est une goutte d'eau dans l'océan renchérit Patrick Bourdillon, secrétaire fédéral de la CGT Santé. Les urgences, c'est le haut de l'iceberg, mais tout l'hôpital est très malade. Une journée de grève à l'initiative de la CGT Santé Action sociale a eu lieu hier.

Les grèves se propagent comme de l'huile sur le feu. Les sapeurs-pompiers continuent à éteindre les feux et à porter assistance aux personnes, mais ils sont en grève depuis le début de l'été. Seuls les slogans, qui sont

peints sur leurs véhicules, le montrent. Cette grève est poussée par 7 syndicats de sapeurs-pompiers soit 85% de la profession. La liste des revendications est longue, elle va du retrait du projet de loi de la fonction publique au recrutement de statutaires sans oublier le respect des libertés syndicales.

Grèves dans l'Education Nationale contre les réformes Blanquer (Bac, Bac pro etc ...). Les syndicats des agents de la RATP appellent à une journée de grève le vendredi 13 septembre 2019. Ils dénoncent le projet du gouvernement de réformer leur régime spécifique de retraite. Grève des livreurs de Deliveroo suite au nouveau tarif.

Réduction drastique des conditions d'accès à l'allocation chômage, mise à mort de notre système de retraite par répartition, ne sont que les derniers avatars en date d'une volonté manifeste de mettre fin à notre modèle social. Notre pays, qui compte 9 millions de pauvres dont 3 millions d'enfants, 6 millions de chômeurs, un pays traversé par une crise sociale d'une rare ampleur, un pays où la contestation est réprimée avec une brutalité exceptionnelle, ne peut plus décemment se targuer d'être le phare d'un « modèle social » que le monde nous envierait.

Pourtant en France l'argent ne manque pas ! Les actionnaires se portent bien, les ultras riches sont de plus en plus choyés et le CAC 40 vous remercie. En effet, Les dividendes versés par les multinationales au deuxième trimestre ont battu un nouveau record en dépit du ralentissement économique. La France est « de loin le plus grand payeur de dividendes en Europe » soit 51 milliards de dollars, ce grâce à une fiscalité favorable aux actionnaires. Quand on vous assénera donc qu'il faut se résoudre à laisser imploser notre Sécurité Sociale, à laisser assécher les allocations chômeurs, à laisser mourir notre système de retraites au nom de la « trop grande générosité de notre modèle social », nous vous conseillons de reprendre les chiffres effarants de ces dividendes dont se gavent les plus aisés et à la mettre en lien avec les discours alarmistes de ces responsables politiques qui se moquent totalement du bien commun et de l'intérêt général en étant à la solde de la finance.

Du point de vue budgétaire, la généralisation des politiques austéritaires dans la Loi de Programmation des Finances Publiques, les Lois de Finances et de Financement de la Sécurité Sociale, a pour objectif de réduire toujours plus et encore les cotisations sociales et les impôts des entreprises et des classes sociales les plus fortunées. En même temps, les pouvoirs publics organisent la fermeture et le regroupement d'innombrables services publics. La mise en place d'un réseau des maisons « France Services » a été décidée par les pouvoirs publics. Ainsi 300 points « France Service » seraient créés au 1^{er} février 2020, des maisons fourrent tout minimalistes regroupant des missions de la Fonction Publique, de Pôle Emploi, des CAF, etc... De fait, c'est l'extinction et la privatisation du service public et de la Fonction Publique qui est mise en œuvre.

Pour la Loi de transformation de la Fonction Publique, le gouvernement veut aller vite : une cinquantaine de projets de décrets seront soumis aux Conseils Supérieurs par paquets, plus 7 projets d'ordonnances. Une attaque sans précédent contre le statut de fonctionnaires, c'est la négation du fonctionnaire citoyen qui est à l'œuvre. Avec le recours accru et sans limite aux contractuels sur des emplois permanents ou encore la création d'un contrat de projet, c'est la Fonction Publique sans fonctionnaire que Macron veut mettre en place. Tout doit être prêt au 1^{er} janvier 2020.

Suite à l'intersyndicale Fonction Publique du 5 septembre, il en sort un texte unitaire pour dénoncer la mise en œuvre de la loi de transformation de la Fonction Publique. Les OS rappellent leur opposition au contenu et à la philosophie de cette loi. Elles réaffirment leur volonté d'un service public fort, doté des moyens humains et matériels. Elles confirment leur attachement à l'emploi statutaire et au principe de carrière en opposition à une fonction publique précarisée telle que prévue dans la loi. Elles rappellent leur attachement à l'égalité de traitement des agents pour tous les éléments de leur carrière, égalité qui ne peut être garantie que par le maintien de toutes les compétences des Commissions Administratives Paritaires (CAP). Dans le même esprit, elles rappellent le rôle essentiel des CHSCT et de leurs compétences. Au moment où vont s'ouvrir de nouvelles discussions précisant des éléments de la loi, les organisations syndicales appellent le Gouvernement à aller au-delà de simples concertations pour s'engager dans un véritable dialogue social, constructif et sincère en faveur des agents et du service public.

Pour les organisations syndicales, il est urgent de sortir d'une vision budgétaire strictement comptable et de recentrer les débats en faveur d'un service public prenant en compte les besoins des usagers, les revendications des organisations syndicales et la situation des 5,5 millions d'agents. Mais elles n'appellent pas à l'action !

Comment allons-nous survivre, quand en plus on nous annonce le gel du point jusqu'à 2022.

Et, en plus, on nous annonce une réforme de la retraite. Cette réforme est construite sur un principe central où la part des dépenses de retraite du pays ne doit pas dépasser 14% du PIB quels que soient les besoins et la démographie. Elle est aujourd'hui de 13,8%, avec la croissance du nombre des plus de 60 ans, elle devrait, à

périmètre constant de prestations, passée à 16,5% en 2050. Cela aura pour conséquence la baisse des pensions de nos retraites. Macron vient de se démarquer de l'âge pivot en se prononçant pour un calcul sur la durée de cotisation, cette proposition rejoint celle de la CFDT. Laurent Berger a même été reçu par Macron et l'Unsa, autre syndicat favorable à l'instauration d'un système universel, va y être convié. La CGT indique « Nous n'avons pas reçu d'invitation ». Même réponse à la CFE-CGC qui « ne doute pas du fait que le président va convier l'ensemble des acteurs ».

Macron lance à nouveau une pseudo concertation afin de dégager un consensus sur ses propositions avec la velléité de désamorcer une explosion sociale. Il est scandaleux de contraindre les salariés, dont le pouvoir d'achat ne cesse de diminuer, au recul indéfini de l'âge de leur départ en retraite. Le sujet de la réforme des retraites est reporté à fin septembre. Les autres OS n'ont pas donné de mandat pour se joindre à la CGT le 24 septembre, prochaine intersyndicale le 1 octobre. Mobilisez vos collègues, vos amis pour l'inter pro du 24 septembre, pour s'opposer aux attaques sur les retraites, les services publics et pour des salaires décents.

Les attaques fusent de partout, après notre statut, nos retraites, maintenant on s'attaque aux organismes de recherche. Les contributions ne manquent pas dans le cadre de la préparation de la Loi de Programmation de la Recherche. Elles viennent des directions d'organisme, des académies scientifiques, du Comité National du CNRS, de la CPU, du Medef, ...

Certaines ont quelques points communs comme de demander une augmentation des moyens financiers, de rééquilibrer ces moyens au profit des financements de base, d'embaucher au plus près des diplômés, de revaloriser les rémunérations et les carrières.

Mais ces revendications généralistes font place à des propositions concrètes qui s'articulent avec la politique de déréglementation tout azimut du pouvoir.

Les organisateurs de la plénière du Comité National n'ont pas remis en cause la politique territorialisation de l'ESR et ont évité l'affrontement avec la Direction de l'organisme en excluant toute motion sur les déclassements du jury d'admission. Les débats de la plénière ont montré un clivage profond au sein de la communauté scientifique au sujet des types de financements et des recrutements. Une partie réactionnaire mais minoritaire des scientifiques est favorable au contrat de mission. Ils sont également favorables à une recherche financée majoritairement sur projet. Les élus du SNTRS-CGT au Comité National ont fait entendre leur voix pour contrecarrer cette vision de l'organisation de la recherche. Le texte final ne fait pas la part belle aux thèses réactionnaires sans adopter toutes nos revendications.

La dérégulation mise en place par le gouvernement attaque les statuts et marginalise les organismes nationaux de recherche. L'existence même des organismes nationaux de recherche est intimement dépendante du statut de leurs personnels.

Le gouvernement veut réduire les organismes à de simples agences de moyens au service des regroupements territoriaux de l'ESR qui se mettent en place et qui sont destinés à prendre le statut de Grand Etablissement. Lesquels seront fortement structurés par les financeurs tels que les collectivités territoriales et les entreprises de la région.

La CPU met tout en œuvre pour récupérer, aux seins des universités de recherche, toutes les prérogatives dévolues aux organismes de recherche.

Les directions d'organisme (CNRS, Inserm en particulier) vont dans le sens de la dérégulation du statut en proposant de mettre en œuvre des « *Tenure Track* », modèle qui propose des CDD chercheurs de longues durées (entre 5 et 7 ans) avec possibilité d'obtenir ou non un poste de titulaire et débouchant sur un CDI à l'issue de ce CDD. Le recours aux CDI pour les personnels Ingénieurs et Techniciens fait aussi parti de leurs préconisations.

Les conclusions des trois groupes de travail ministériels censé plancher en amont de l'écriture de la Loi de Programmation de la Recherche n'ont pas encore été rendues publiques. Mais sans présager de leurs contenus, il y a fort à parier qu'elles se placent dans le courant général de la déréglementation et s'articulent avec la Loi de transformation de la Fonction Publique.

Les infos de dernière minute

Devant l'urgence de la situation sur le plan social et environnemental, les organisations signataires de l'appel du 20 au 27 septembre, dont la CGT, font le choix d'agir par l'amélioration des conditions de vie et de travail, dans le respect de l'environnement. Les revendications sont :

- D'assurer des services publics de qualité et de proximité sur l'ensemble du territoire ;

- Développer des politiques agricoles et industrielles conjuguant les enjeux sociaux et environnementaux ;
- Anticiper les reconversions nécessaires en termes d'emploi et de protection des salarié.es ;
- Contrôler les aides publiques données aux entreprises et exiger des résultats ;
- Avoir une véritable politique publique de relocalisation de la production favorisant l'accès de toutes et tous à des produits fabriqués de façon responsable à prix réduits ;
- Développer, favoriser une autre économie plus durable, responsable et égalitaire ;
- Cesser immédiatement les mesures rétrogrades écologiquement et socialement (privatisation des aéroports, suppression de train des primeurs, projet Europa City etc...).

Ouverture du Grenelle des violences conjugales le 3 septembre avec un grand oubli du monde du travail. Les organisations syndicales ne sont pas conviées. Cela est-il un recul de la prise en compte des violences faites aux femmes sur leur lieu travail ? Les 230 000 femmes victimes de violences conjugales sont aussi des travailleuses. Il est temps de renforcer la législation en France et de mettre en place des congés pour les victimes, des aménagements du travail (déjà existant en Espagne), une interdiction de licenciements des femmes. La France devait prendre exemple sur l'Espagne (voir le communiqué de presse qui se trouve sur la table à l'entrée).

Après les faillites de [WOW Air](#), Germania ou encore Primera Air, c'est au tour de la compagnie aérienne française Aigle Azur, placée en redressement judiciaire, de cesser ses activités. Depuis ce samedi 7 septembre, tous ses avions sont cloués au sol [dans l'attente d'un éventuel repreneur](#), qui pourrait être annoncé dans le courant de la semaine. Les 1.150 salariés espèrent quant à eux qu'un repreneur va se déclarer très vite. Au 9 septembre deux ou trois offre Air France, Air Caraïbes et Lu Azur.

Il ne faut pas oublier les actions en court aussi :

Pour la deuxième année, encore un raté pour Parcoursup, soit plus de 15 000 jeunes de plus que l'année dernière qui se trouvent sans affectation, ce qui monte le chiffre à 60 000.

Pour les enseignants, des revalorisations en trompe l'œil, les 300 euros d'augmentation par an ne toucheront qu'une partie infime des personnels. Ils seront parmi les plus touchés par la réforme de la retraite par points car ils ont un niveau de primes très faible, cela ne vous rappelle par quelle chose ?

Pour la 1^{ère} fois en France, une grande entreprise cotée au CAC 40 passe devant les tribunaux, France Télécom (Orange). Son ancien PDG Didier Lombard ainsi que 6 ex hauts responsables répondent sur le plan pénal d'harcèlement moral organisé. Ce procès est donc l'occasion de rappeler aux partisans de la rentabilité financière immédiate qu'on ne peut impudemment faire passer la bourse avant la vie et surtout que rien doit justifier qu'un travailleur perde la vie en la gagnant. La décision a été mise en délibéré au vendredi 20 décembre. A suivre.

Le référendum Aéroport De Paris (ADP). Une forte baisse de la mobilisation cet été : seulement 700 000 signatures. Il faudrait atteindre le 1 million d'ici fin septembre et, in fine, au printemps prochain c'est 4,7 millions de signatures qui sont nécessaire pour pouvoir aller dans les urnes s'exprimer sur ce sujet. C'est une lutte contre toutes les privatisations, nous en avons déjà fait l'amère expérience par la privatisation des autoroutes. Vous avez un ordinateur dans la salle au cas où vous n'avez pas encore signé Faites de même dans vos structures pour faire signer vos collègues et aussi vos familles.

Avez-vous entendu parler de la consultation des syndiqués CGT faite par la confédération, questionnaire en ligne, pour l'instant seulement 4600 retours environ, cela va vous prendre quelques minutes, il faut y répondre. Nous avons du pain sur la planche avec les lois sur la réforme des retraites, la Fonction Publique, la transformation de la recherche, les référendums à signer, ce sont des sujets pour l'organisation d'AG, de débats dans vos structures, et mobiliser nos camarades et collègues. Nous avons un réel problème au niveau de la mobilisation, que ce soit pour des grèves ou des signatures, pour un référendum ou autre, comment faire pour remobiliser nos syndiqués et les agents ? Nous avons un exemple lors de la fusion de l'Inra et de l'IRSTEA quand les congés ont été remis en cause en 2 jours, 2000 salariés se sont mobilisés et la direction a dû plier. Mais quand il faut se mobiliser pour aller faire grève en direction des Ministères, là la masse des salariés n'a pas suivie. Avez-vous des idées pour changer cela ?

Rappel des mobilisations à vos agendas :

Semaine du 20 au 27 septembres : urgence sociale et climatique, appel à participer à des actions alliant justice sociale et écologique. UFSE CGT a déposé un préavis de grève pour la journée du 20 et du 27 septembre 2019. Dans le cadre de ces journées de mobilisations, des agent.e.s pourraient décider de cesser le travail.

Dans un cadre interprofessionnel, la confédération CGT organise une journée d'actions, avec grève et manifestations, le 24 septembre. Contre le rétablissement du jour de carence, l'interminable gel de la valeur du point, la loi à peine votée de démantèlement de la Fonction Publique, les nouvelles suppressions d'emplois, les remises en cause des missions et les sombres perspectives s'agissant des retraites.

Le mercredi 9 octobre, journée d'études « retraites » du SNTRS CGT. Les informations vous sont parvenues ou vont vous parvenir sous peu. Mobiliser les agents si vous ne pouvez pas venir ou si vous êtes en région hors Ile de France, réserver des salles pour diffuser la journée en direct et vous aurez la possibilité de poser des questions.

Je vous ai informé de la situation à l'international et en France, tous les sujets n'ont pas pu être abordé vu l'actu très chargée pour cette rentrée. Le débat est dans vos mains. Mais n'oubliez pas, dans vos débats, la question : comment mobiliser nos syndiqués et les agents.

Motion et votes à la CE du 12 septembre 2019

Débat sur l'affaire d'un agent INRA victime de la maladie Creutzfeldt-Jacob

Vote à l'unanimité 32 sur la participation du SNTRS-CGT au sein de la fédération sur ce sujet

Sujet ESR : plateforme et précarité – quid des formations et des procédures pour travailler dans des conditions sanitaires correctes ?

Mandat pour proposer un communiqué à la FERC : Gilles Mercier, Lise Caron, Lorena Klein et Patricia Sourouille préparent une trame de communiqué à débattre à la réunion du collectif ESR du 18 septembre

Accord de la CE pour aller en justice au pénal avec la Fédération

Vote de nouveaux membres de la CE

Vote à l'unanimité 30 dans la salle pour l'élection de Alain Giron (CNESER) et Adel Sakhri (qui remplace Pascal Grebaut IRD)

Rapport d'activité 27 pour 4 abstentions

Vote sur le principe d'une adresse au congrès « mettre en chantier le collectif ESR avec en perspective les politiques de site et la place de la recherche au niveau de ces restructurations ».

D'autre part un mandat est confié par la CE à la délégation au congrès de rédiger une adresse

Vote sur la proposition d'amendement du BN modifiant l'article 36 (page 12)

La proposition d'amendement modifiée suite à la contribution de la CE qui devient :

Article 36 :

Elle exige l'arrêt des restructurations dans l'enseignement supérieur et la recherche ainsi que des projets labellisés par le « programme d'investissement d'avenir » (Idex, Isite, Labex et autres). Elle exige également la fin de « l'autonomie » dérégulatrice, le retour à des règles et des financements nationaux décidés démocratiquement. Elle s'oppose à la politique de site qui consiste à mettre en place des nouveaux établissements dérogeant aux codes de l'éducation et de la recherche et dont le but est de mettre l'enseignement supérieur et la recherche publique au service exclusif de la compétitivité des entreprises.

Article 36 bis :

Elle refuse la mise sous tutelle des organismes de recherche au sein de ces nouveaux établissements qui prélude à leur disparition programmée par l'ordonnance « relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement de regroupement et de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ».

Article ter :

Il est nécessaire de relancer la recherche publique afin de renforcer le développement des connaissances dans l'ensemble des champs disciplinaires et donc le potentiel d'innovation dont la France a tant besoin pour répondre aux besoins sociaux dans l'éducation, l'alimentation, la santé, les transports, l'énergie ... Pour cela dans les 10 ans à venir, la FERC revendique de doubler les effectifs de personnels titulaires des organismes de

recherche (EPST) et des universités et de porter l'effort budgétaire dans les EPST et la recherche universitaire à 1 % du PIB, ce qui veut dire au moins un milliard d'euros supplémentaire par an pour les financements pérennes.

Résultat du vote : la proposition d'amendement est adoptée

Trois abstentions

28 pour (amendement + la modif proposée en séance)

Vote sur la proposition d'amendement de Lise Caron modifiant l'article 7.

Amendement proposé : supprimer la phrase « Les solutions pour enrayer le dérèglement climatique et la réduction de la biodiversité sont connues depuis longtemps. Le reste de l'article restant inchangé.

Résultat du vote : la proposition d'amendement est rejetée

7 pour, 18 contre, 6 abstentions

Vote sur la proposition d'amendement modifiée en séance de l'article 7

L'amendement proposé devient : remplacement de la phrase « Les solutions pour enrayer le dérèglement climatique et la réduction de la biodiversité sont connues depuis longtemps. » par « Des solutions pour enrayer le dérèglement climatique et la réduction de la biodiversité existent. »

Le reste de l'article reste inchangé

Résultat du vote : la proposition d'amendement est adoptée

20 pour, 3 contre, 8 abstentions

Lise Caron retire sa proposition d'amendement (suppression des articles 71 à 78 (page 15) au profit des discussions et mise aux voix des amendements proposés par Aurélien Djament sur le même thème.

Vote sur la proposition d'amendement d'Aurélien Djament modifiant partiellement l'article 72.

Les phrases modifiées deviennent :

« Rassembler dans la lutte, à partir de la base, le syndicalisme de transformation sociale est un enjeu pour celles et ceux qui, comme nous, défendent un projet syndical de classe et de masse. Ce rassemblement ne doit toutefois pas constituer un préalable à l'action ».

Le reste de l'article étant inchangé.

Résultat du vote : la proposition d'amendement est adoptée

28 pour, 0 contre, 2 abstentions

Vote sur la proposition d'amendement d'Aurélien Djament modifiant partiellement l'article 73.

La phrase modifiée devient :

« La FERC CGT travaillera à être porteuse d'une proposition d'unification du syndicalisme de transformation de la société sur des bases de classe et de masse. »

Résultat du vote : la proposition d'amendement adoptée

27 pour, 1 contre, 2 abstentions

Vote sur la proposition d'amendement d'Aurélien Djament modifiant partiellement l'article 77.

La phrase modifiée devient :

« Le rapprochement de ces organisations avec notre confédération est une nécessité qui doit chercher à aboutir à terme à une réunification syndicale sur des bases de classe et de masse. »

Résultat du vote : la proposition d'amendement adoptée

27 pour, 1 contre, 2 abstentions

Vote sur la proposition d'amendement d'Aurélien Djament modifiant partiellement le point N°3.

Suppression du paragraphe faisant suite à la phrase « Pour la FERC CGT, (...) ainsi que dans nos champs

professionnels » et remplacement par :

« La CGT n'a pas réussi à modifier les rapports de force en interne à la Confédération Européenne des Syndicats en faveur d'une approche plus combative. La CES s'est prononcée en faveur de la Constitution Européenne, désastreuse pour le monde du travail, et que la CGT a combattue. L'intégration de la CGT dans la CES a contribué à institutionnaliser notre syndicalisme, à privilégier un illusoire « dialogue social » qui n'a conduit qu'à des régressions pour les salarié.es. Il importe donc de mettre en cause notre appartenance à la CES. »

Résultat du vote : la proposition d'amendement est adoptée
14 pour, 1 contre, 12 abstentions

Vote sur la proposition d'amendement d'Aurélien Djament supprimant totalement le point N°4.

Résultat du vote : la proposition d'amendement est adoptée
10 pour, 2 contre, 14 abstentions

Vote sur la proposition d'amendement d'Aurélien Djament modifiant partiellement le point N°5.

Suppression du paragraphe faisant suite à la phrase « Lors du congrès confédéral (...) ont adhéré à la FSM ces dernières années » et remplacement par : « La FERC CGT demandera le statut d'observatrice dans la FSM, dont les orientations sont beaucoup plus en phase avec notre syndicalisme de classe et de masse que le syndicalisme d'accompagnement de la CES en vue d'une possible adhésion lors de notre prochain congrès. »

Résultat du vote : la proposition d'amendement est rejetée
4 pour, 11 contre, 8 abstentions

Vote sur la proposition d'amendement d'Aurélien Djament complétant le point N°1 du préambule de la résolution 4

Ajouter après le paragraphe tel qu'il est rédigé, ce qui suit : « Toutefois, l'essentiel des discriminations dont sont victimes les femmes proviennent des violences et de l'exploitation (inégale répartition des tâches ménagères) dont elles sont victimes au foyer, mais aussi au travail (salaires inférieurs, temps partiels massivement imposés ...) ; la discrimination sexuelle est consubstantielle du combat de classe et doit être combattue en premier lieu sur le terrain »

Résultat du vote : la proposition d'amendement est adoptée
22 pour, 0 contre, 2 abstentions

Vote sur la proposition d'amendement d'Aurélien Djament ajoutant un point N°6 au préambule de la résolution 4
« N°6

La langue constitue également, en tant que telle, un enjeu de discrimination important au travail. L'invasion de la langue de l'impérialisme dominant (état-unien), voulue par le patronat français pour affaiblir les capacités de résistance du monde du travail (en lui imposant une langue qu'il maîtrise mal), se dispenser des frais de traduction dans une économie mondialisée, et mettre plus facilement en concurrence les travailleur.ses à l'échelle planétaire, sera combattue par notre fédération. Nous nous opposerons à la marginalisation dans l'enseignement des langues étrangères autres que l'anglais, et à la marginalisation du français qui menace déjà dans l'enseignement supérieur et est déjà effective dans de vastes secteurs de la recherche. Le droit de travailler en français en France constitue un enjeu de classe important. »

Résultat du vote : la proposition d'amendement est adoptée
18 pour, 0 contre, 6 abstentions

Vote sur le document d'orientation amendé

Résultat du vote : le document d'orientation amendé est adopté
17 pour, 5 contre, 1 abstention

Désignation des délégués au congrès de la FERC au titre des retraités du SNTRS

Le syndicat disposant de deux sièges pour les retraités pour trois candidatures, chacune des candidatures est mise aux voix avec désignation deux représentants ayant recueillis le plus grand nombre de suffrages en leur faveur

- JP Fitoussi : 10 suffrages en sa faveur
- Michel Pierre : 14 suffrages en sa faveur : désigné pour représenter les retraités du syndicat
- Daniel Steinmetz : 21 suffrages en sa faveur : désigné pour représenter les retraités du syndicat

Vote pour les candidats

Désignation des délégués au congrès de la FERC au titre des actifs du SNTRS

Magali Fasseu, Josiane Tack, Christine Leininger, Patrice Lecomte vote pour 24, une abstention

Une possibilité de congressiste non utilisé, faire une relance auprès des camarades en particulier sur Bordeaux.

De droit au congrès : Lorena Klein, Jean Kister, Lise Caron

Lise Caron ne se rendra pas au congrès.

Candidature pour la CEF : Lorena Klein, Jean Kister, Magali Fasseu, Maxime Chupin vote à l'unanimité 23

Délégation congrès UFR FERC vote à l'unanimité sur la délégation des 7 personnes

Alice Bernet, Philippe Bouyries, Danielle Muller, André Allegret, Jean-Pierre Fitoussi, Jeannine Gruselle, Michel Pierre vote à l'unanimité 23

Vote pour la CE : Alice Bernet, Philippe Bouyries, Danielle Muller, André Allegret, Michel Pierre, Jean-Pierre Fitoussi, vote à l'unanimité 23

Amendements congrès UFR de Michel Pierre : la CE donne mandat au bureau des retraités pour ce point